Outil d'analyse

Accident de la circulation en mission et en trajet

L'analyse permet d'identifier les facteurs à l'origine de l'accident et de mettre en place des améliorations, afin qu'il ne se re<mark>produise plus.</mark> Cette analyse doit être **formalisée selon une méthodologie** définie au préalable et doit être réalisée **de manière systématique**.

Les 4 étapes de l'analyse doivent être réalisées **en groupe de travail**. Seront associés à cette analyse, la victime (si c'est possible), le cas échéant les membres « CSE, CSSCT ou Représentants de proximité », les éventuels témoins, un ou plusieurs collègues de la victime, les membres de l'encadrement pouvant valider le plan d'actions associé et toute autre personne que vous jugerez utile (médecin du travail, responsable maintenance...).

L'analyse doit être réalisée dans les plus brefs délais et pourra être complétée au retour de la victime.

Identification de l'e	ntreprise				
Siret					
Raison sociale					
Email de contact					
Analyse AT/MP					
Date de l'analyse					
Participants (Nom, prénom, fonction)					
La victime					
Nom, Prénom					
La victime était-elle ?	Piéton	Cycliste	Conduc véhicul	cteur d'un e	Passager d'un véhicule
Identification du do	ommage				
Date / Heure					
Siège des lésions					
(ex. : bras, mains, tête)					
Nature des lésions					
(ex. : coupure, brûlure, lumbago)					

1 - RECUEILLIR LES FAITS / CIRCONSTANCES DU DOMMAGE

La collecte d'informations se réalise

- par l'observation,
- par la caractérisation du déplacement (amplitudes horaires, environnement, kilomètres parcourus, conditions météorologiques, type de route, ...)
- par des entretiens (avec la victime, les collègues, les témoins)
- et par la recherche documentaire (planning, tournées, carnet de suivi du véhicule, protocole de communication...).

A PROSCRIRE :

- > les jugements de valeur sur les personnes
- > les opinions, les impressions, les suppositions
- > les solutions a priori
- > les faits décrivant un autre événement

Version juin 2020





A- Récit détaillé de	l'accident (ajouter c	roquis ou photos	s)			
B- Activité	Quelle était la tâche prescrite à la activités annexes,) ?	victime? Que faisait-elle a	u moment des faits ? Y a-t-il e	eu quelque chose d'inhabitu	uel (urgences, contretemps,	
	, ,					
		T				
Au moment de l'accident,	le conducteur					
Effectuait une manœuvre	sur la voie publique ?	□ Oui	□ Non			
Effectuait un demi-tour su	ite à une erreur de route?	□ Oui	□ Non			
Nombre de kilomètres par service et le sinistre ?	courus entre la prise de	□ 0-12 km	□ 13-25 km	□ 26-50 km	□ 51-100 km	
Client habituel ?	□ Oui	□ 101-300 km	□ 301-600 km	□ + 600 km		
		□ Non	Tournée connue ?	III Out	El Nee	
Trajet habituel ?	Oui	Non		Oui	□ Non	
Type de trajet	☐ Avant le 1er client Horaires, organisation et program	☐ En cours de tournée	•		le / Travail	
C- Organisation	Moyens de communication ? Rela					
		Г				
Jour de la semaine :		□ Lu □ Ma	□ Me □ Je	e 🗆 Ve 🗆	l Sa □ Di	
Horaires de travail de la vi	ctime le jour de l'accident :					
Nombre d'heures entre la	prise de service et le	□ 0h00-2h00	□ 2h01-4h00 □ 4h	n01-6h00 □ 6h01-8	h00 □ + 8h00	
sinistre : Le déplacement était-il lié	à une astrointe ?	□ Oui	□ Non			
-	Quel type de véhicule était utilisé			t aménagements ? Quels s	ont les risques spécifiques ?	
D- Matériel	Quels sont les moyens de préven					
Wébiana miliaé	E 2 ******	DVI Veiture	DIVID Dilitaina	D Daida laund	D Autros	
Véhicule utilisé	2 roues	□ VL - Voiture	□ VUL - Utilitaire	□ Poids lourd	☐ Autres :	
Le véhicule que la victime conduisait, était		☐ un véhicule d'entrep	<u>.</u>	rsonnel un véh	icule loue	
Un véhicule habituel ?		□ Oui	□ Non			
Un tiers est-il impliqué da	and the solder of O	□ Oui	□ Non			

Version juin 2020 Page **2** sur **6**

E- Humain	Qui est la victime ? Niveau de formation ? Ancienneté ? Poste occupé ? Type de contrat ? Circonstances particulières au moment de l'AT : distracteurs type téléphone, utilisation de la radio ? Utilisation du GPS ? Autres personnes impliquées ? Etat de santé ? Soucis professionnels ou privés ? Circonstances particulières ?					
F- Environnement	Infrastructure ? Trafic ? Météo ?	Signalisation?	Travaux ? Conditions spé	ciales ?		
Lieu de l'accident						
Environnement :	□ Rural	☐ Urbain		☐ Zone d'activité	□ Sit	e client
Configuration :	☐ Ligne droite ☐	Virage	□ Intersecti	on 🗆 Ron	d-Point	□ Parking
Type de voie :	☐ Voie urbaine ☐ Prin	cipale	☐ Secondaire	☐ Voie express	☐ Autoroute	☐ Voie privée
Difficulté d'accessibilité pour la livraison ?		□ Oui		□ Non		
Difficulté de stationnement	?	□ Oui		□ Non		

Version juin 2020 Page **3** sur **6**

2 - RECHERCHER LES CAUSES ET LES FAITS DECLENCHEURS

L'accident du travail ne résulte jamais d'une cause unique, mais bien d'une combinaison de plusieurs facteurs (organisationne ls, techniques, humains).

Cau	Causes identifiées							
S	Déplacement : Cadences, pression temporelle, remplacement, répartition, contretemps, astreinte, prise en compte des aléas, mode dégradé, organisation de la tournée, possession des données des clients (adresses, téléphone), Distracteurs : Quel distracteur (téléphone, GPS, radio), dans quelles circonstances étaient-ils utilisés ? Appel d'urgence, appel professionnel, recherche de l'adresse d'intervention, aléas de circulation Environnement routier : infrastructure, trafic, météo, signalisation, travaux, conditions spéciales							
Organisationnelles								
)rg	Impact sur l'organis	ation						
A- C	La victime peut-elle être	□ Oui	Comment ?					
	remplacée ?	□ Non	Motif:	☐ Durée d'arr	et trop courte	☐ Spécificité du poste	☐ Autre	
	Réparation du véhicule	Immobilisation du véhic	ule?	□ Oui	□ Non			
S	Véhicule : défaillance du véhicule	ule, état de fonctionnement, p	pneumatiques,	mécanique, type	de véhicule, ses	équipements		
B- Techniques								
	Formation, mode d'apprentissaç	ge, information, management	t, expérience, f	fatigue, temps de	repos, alimentation	on/jeûne, soucis professionnels o	ou privés, comportement	
Humaines								
Ċ	Impact humain							
	L'accident a-t-il entraîné un arrêt de travail ?	□ Oui	□ Non					
	Durée de l'arrêt :							
Pen	sez-vous qu'il éta	it possible d'év	iter un t	el acciden	t ?			
En agi	En agissant sur le lieu de stationnement							
En agi	En agissant sur l'allure de votre véhicule			□ Oui	□ Non			
En agissant sur la trajectoire de votre véhicule								
	ssant sur la communicatio	n avec les autres véhic	ules,	□ Oui	□ Non			
En agi	agissant sur la préparation du déplacement							
Pense	sez-vous que votre accident était évitable ?							

Version juin 2020 Page **4** sur **6**

3 - DEFINIR LES MESURES DE PREVENTION / PLAN D'ACTIONS

Principes Généraux de Prévention & exemples

Après avoir analysé la situation de travail, définir les pistes de solution en se basant sur les Principes Généraux de Prévention. Attention à ne pas déplacer les risques ou à en générer de nouveaux.

1er Principe « Eviter les risques, supprimer le danger ou l'exposition au danger »

Exemples : mettre en place le télétravail, prévoir dans les contrats avec les clients de reporter les livraisons en cas d'intempéries, type épisode neigeux ou verglas.

Pour les métiers de l'Aide et du Soin à Domicile (ASD), en cas d'intempéries, anticiper la veille la préparation du petit déjeuner/repas pour éviter de se déplacer chez le bénéficiaire (cas des bénéficiaires suffisamment autonomes).

2ème principe « Evaluer les risques »

Exemples : apprécier l'exposition au danger au travers de l'évaluation des risques, afin de prioriser les actions de prévention à mener.

3ème principe « Combattre les risques à la source »

Exemples : Optimiser les tournées, limiter les déplacements, préparer les déplacements en intégrant les aléas du trafic, transmettre aux conducteurs les documents nécessaires, les accès précis au lieu de livraison/de rdv, gérer les communications en situation de conduite. Assurer la maintenance et l'entretien des véhicules.

4ème principe « Adapter le travail à l'Homme »

Exemples: Impliquer le personnel dans le choix du véhicule et de ses équipements de sécurité pour qu'il soit adapté à la mission du salarié (tournée, type de produit transporté, routes empruntées...), organiser les transports pour que les horaires soient réguliers tout en respectant la règlementation (repas, coupure, rythme biologique).

Associer les salariés dans l'organisation du planning pour prendre en compte leurs contraintes personnelles.

5ème principe « Tenir compte de l'évolution de la technique »

Exemples : Renouveler régulièrement la flotte automobile en intégrant les dernières options de protection active* et passive*. Equiper les salariés des outils nécessaires à la bonne réalisation de leur activité (GPS, téléphone, boitier péage...).

- *La sécurité active est un composant qui intervient sur le comportement du véhicule pour éviter les accidents. (ABS, EPS, Assistance au Freinage d'Urgence, GPS, régulateur de vitesse, radars de recul, limitateur de vitesse, contrôle des angles morts...).
- *La sécurité passive est définie comme l'élément qui permet de protéger les occupants lorsque l'accident devient inévitable (Airbag, Ecall : système d'appel automatique du 112 en cas de choc, permettant d'être géolocalisé par les secours, ceinture de sécurité...).

6ème principe « Remplacer ce qui est dangereux par ce qui l'est moins »

Exemples : Préconiser l'utilisation des autoroutes et équiper les véhicules de boitiers, informer les salariés sur l'état du trafic. Renouveler régulièrement la flotte automobile en intégrant les dernières options de protection active et passive.

7ème principe « Planifier la Prévention »

Exemples : organiser le travail, contrôler, entretenir et réparer le matériel, réaliser des nouveaux modes opératoires, suivre les plans d'actions, planifier et suivre la réalisation de la maintenance et de l'entretien des véhicules, mettre en place un protocole de communication.

8ème principe « Donner la priorité aux mesures de protection collective par rapport aux mesures de protection individuelle »

Exemples: Installer un moyen de protection de type garde-corps ou muret robuste sur le parking de l'entreprise pour protéger les piétons.

9ème principe « Donner les instructions appropriées aux salariés »

Exemples : former les salariés au poste de travail, à l'utilisation du matériel et aux modes opératoires, former des Sauveteurs Secouristes du Travail (SST), former un Salarié Désigné Compétent (SDC) en Santé & Sécurité au Travail, sensibiliser les salariés aux risques et aux mesures de prévention à appliquer, mettre en place une charte conducteur, un protocole de communications, mettre en place des accompagnements des conducteurs (nouvellement embauchés ou non) par un conducteur référent en prévention et assurer un suivi régulier.

Version juin 2020 Page **5** sur **6**

	Mesures de prévention	Pilote de l'action	Délai	Date de réalisation
nelles				
A- Organisationnelles				
A- Orga				
les				
B- Techniques				
Ġ				
Se				
C- Humaines				
ပ်				

4 – MISE A JOUR DU DOCUMENT UNIQUE ET CONTROLE DE L'EFFICACITE DES MESURES							
Avez-vous un Document Unique d'Evaluation des Risques - DUER ?		Oui		Non			
Si oui, le(s) risque(s) étai(en)t ils identifié(s) dans le DUER ?		Oui		Non			
Suite à cet accident, avez-vous mis à jour votre DUER ?		Oui		Non			

Périodiquement, vérifier l'application des mesures de prévention du DUER et leur efficacité en fonction de l'évolution des activités. Si des AT similaires se reproduisent, l'évaluation des risques et les mesures de prévention associées doivent être remises en question.

Une communication sur l'accident pourra être faite, vers l'ensemble des salariés et sur les différents sites, avec les constats et les actions de prévention réalisées. Cette communication permettra de sensibiliser les salariés et de les inciter à signaler un dysfonctionnement dès sa survenue.

Pour aller plus loin: https://carsat-hdf.fr/index.php/entreprises/risques-professionnels/l-offre-de-formation